

13.04.2005 - 14:29 Uhr

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE Berne, le 13 avril 2005 « Abandon de tâches :
réorganisation stérile pour plus de travail avec moins de personnel***Berne (ots) -*

Par ses toutes dernières décisions, le Conseil fédéral va alourdir la charge supplémentaire qui pèsera sur le personnel dont l'effectif est en constante diminution. La Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) a exigé à plusieurs reprises du conseiller fédéral en charge de ce dossier, Monsieur Hans Rudolf Merz, et sans que ce dernier s'y soit opposé, que la planification de l'abandon de tâches de la Confédération ne soit pas simplement synonyme de compression du personnel, mais représente l'abandon, justifié comme il se doit, de tâches devenues obsolètes. Aujourd'hui, le Conseil fédéral propose pratiquement l'inverse à savoir : la suppression de 800 emplois tous départements confondus, une décision arbitraire prise sans que l'on voit en fonction de quelles priorités. Cette décision aura pour effet que le personnel sera toujours moins de personnel pour une quantité de travail toujours plus grande. Le personnel en a assez des ces réorganisations stériles dont ne voit pas la fin et qui signifient moins de qualité et plus de stress.

Ces dernières décisions du Conseil fédéral sont la dernière étape en date d'une politique de démantèlement qui se fait sur le dos du personnel de la Confédération et dont ne voit bientôt plus la fin. La Confédération se comporte comme une tueuse d'emplois irresponsable, en temps de chômage important. Qui plus est, les 800 emplois qui seront supprimés s'ajoutent aux 4200 qui ont déjà été biffés ! Simultanément, le parlement fédéral menace aussi, comme l'a décidé le Conseil des États, de réduire de 50 millions de francs les salaires versés à la Confédération. S'y ajoute encore des projets de démantèlement massif des prestations de la Caisse fédérale de pensions. Et ces jours, une commission spéciale du Conseil national est en train d'accroître l'incertitude avec des propositions de coupes claires venant de l'extrême-droite.

Le Conseil fédéral devrait par conséquent avoir tout intérêt à motiver un personnel fidèle et hautement qualifié. Or c'est l'inverse qui est vrai. Mais impossible aux syndicats du personnel de la Confédération d'assister passivement à pareil démantèlement social.

Hans Müller, APC et président de la CNPC (079 406 93 38) Giordano Schera, gérant (079 322 16 04) Christof Jakob, ssp (079 781 90 28) se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.